

LE BUREAU



Pr Sylvie DELANIAN
Présidente



Dr Pierre-François PRADAT
Vice-Président



Roselyne NICOLAS
Secrétaire Générale



Benoît BRUET
Trésorier



Jean-Pierre BRIOT
Relations Extérieures

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE



Dr Pierre-François PRADAT
Pdt - Neurologie



Pr Sylvie DELANIAN
V-Pdte - Oncologie
Radiothérapie



Dr Sameh AWAD
Radiologue
Vasculaire



Pr Céline BOURGIER
Oncologie
Radiothérapie



Dr Cécile CHÂTEL
Odontologie



Dr Alexandra FOURCADE
Ministère de la Santé



Pr Mehdi KAROUI
Chirurgie Viscérale et
Digestive



Jean-Louis LEFAIX
Docteur ès Sciences
ex-Chercheur



Dr Gwendoline SEBILLE
Dermatologie



Dr Stéphane VIGNES
Lymphologie



Pr Marie-Catherine VOZENIN
Docteur ès Sciences
Radio-Oncologie

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES



Hugues LELOUP
Auvergne - Rhône Alpes



Jean VALLÉE
Bretagne



Carole NAVICET
Centre - Val de Loire



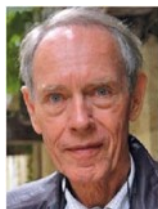
Isabel KELLER
Grand Est



Jean-Pierre BRIOT
Ile de France



Robert PALLUAULT
Nouvelle Aquitaine



Hans CARL
Occitanie



Chantal GONZALEZ
PACA et Corse



Jean-Marie CARIAGE
Suisse

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Pr Sylvie DELANIAN, Vice-Président : Dr Pierre-François PRADAT,
Secrétaire générale: Roselyne NICOLAS, Trésorier : Benoît BRUET,
Responsable Relations Extérieures : Jean-Pierre BRIOT,
Délégations : Bretagne : Jean VALLÉE, Occitanie : Hans CARL.



www.arser.org
ecrire.arser@gmail.com



Pour une prise en compte des séquelles de la radiothérapie



Contribuer à la recherche
Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics
Favoriser les échanges avec d'autres associations
Apporter un soutien aux patients et à leurs familles

www.arser.org



ARSER - 70 boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS
ecrire.arser@gmail.com

POURQUOI L'ARSER ?

L'ARSER a pour principal objectif de développer la recherche sur les séquelles de la radiothérapie et, pour y parvenir, de collecter des fonds.

Son but n'est pas revendicatif : l'ARSER n'est pas destinée à regrouper des patients considérant qu'ils sont des «victimes» de la radiothérapie. L'ARSER veut informer patients et médecins des progrès de la recherche sur les séquelles de la radiothérapie et la financer.

Le Docteur Sylvie Delanian est parmi les tout premiers médecins au monde à s'être souciée, en tant que radiothérapeute, des séquelles de la radiothérapie et d'y avoir apporté des réponses en particulier des traitements déjà en application depuis plus de 15 ans.

Elle a mené avec **Jean-Louis Lefaix**, ex-chercheur au CEA, puis avec le **Docteur Pierre-François Pradat**, neurologue, des recherches pour mieux comprendre les mécanismes et **développer de nouveaux traitements susceptibles de réduire ces séquelles.**

De nombreux patients, guéris de longue date de leur cancer, dits «longs survivants» et hors circuit médical, ignorent souvent que les symptômes mal systématisés dont ils souffrent sont des séquelles de la radiothérapie.

QU'EST-CE QUE LA RADIOTHÉRAPIE ?

La radiothérapie est un outil (local, comme la chirurgie), indispensable pour traiter le cancer. Elle est réalisée avec des rayonnements ionisants et délivre une énergie donnée à un tissu donné, afin de tuer les cellules tumorales.



www.arser.org — écrire.arser@gmail.com

QUELLES SONT LES COMPLICATIONS LIÉES À LA RADIOTHÉRAPIE ?

Généralement, les patients sont suivis avec régularité pendant cinq ans. On surveille une éventuelle rechute du cancer ou des complications immédiates provenant des traitements oncologiques.

Au delà, les patients, considérés comme guéris, sont rarement suivis et pourtant ils peuvent être confrontés à des pathologies plus ou moins graves.

CES SÉQUELLES SONT-ELLES IRRÉVERSIBLES ?

Un dogme est répandu parmi les médecins, à la lumière des connaissances jusque-là enseignées, selon lequel les lésions liées à la radiothérapie (en particulier neurologiques) sont irréversibles.

Ce dogme est faux puisque, depuis plus de 15 ans, de nouveaux traitements sont apparus, qui permettent de faire reculer les séquelles.



QUELS MOYENS POUR LA RECHERCHE ?



La France a des capacités, des chercheurs - notamment de jeunes chercheurs -, mais malheureusement, elle n'a pas les budgets.

En outre, cette question est trop souvent considérée comme un «service après-vente» pas assez noble.

ADHÉSION



J'ai pris connaissance des objectifs de l'ARSER et je souhaite y adhérer.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

(Les membres de l'ARSER sont informés par mail !)

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

• **Le montant minimum de la COTISATION annuelle est de 30 €.** En retour de votre cotisation, quel que soit son montant, vous recevrez un REÇU FISCAL vous permettant de déduire de votre impôt sur le revenu à payer l'année suivante, 66% du montant cotisé à l'ARSER. Après réduction d'impôt, la cotisation 30 € ne revient qu'à 10,20 €; une cotisation éventuelle de 90 € ne reviendrait qu'à 30,60 €.

• **Un DON complémentaire destiné à aider directement la RECHERCHE MÉDICALE peut être fait.** (Ce don ne peut pas bénéficier de déduction fiscale.)

Je rédige mon chèque à l'ordre d'ARSER de : €

comprenant :

- Cotisation (déductible à 66% de mon impôt) de : €

- Don pour la recherche (non déductible) de : €

J'accepte que mes nom, prénom, ville, code postal, adresse-mail figurent dans l'annuaire du site, uniquement accessible aux membres de l'ARSER.

Le : Signature :

Bulletin et chèque à envoyer à :

ARSER
70 boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

